

Intégrer le genre dans la lutte contre le sida

2008

En Afrique, 75 % des 15-24 ans séropositifs sont des femmes. L'épidémie est aggravée par des stéréotypes sociaux et culturels portant sur les comportements et par des lois discriminatoires à l'égard des femmes. La prévention et les traitements doivent prendre en compte les violences et les rapports sociaux de genre.

Lors de la "Rencontre de haut niveau sur le sida" de 2006, les Etats membres des Nations unies se sont engagés à « éliminer les inégalités fondées sur le sexe, les abus et la violence sexistes » et à « renforcer les capacités des femmes et des adolescentes à se protéger elles-mêmes du risque d'infection par le VIH, notamment en leur fournissant les soins et les services de santé, en particulier dans les domaines de la santé sexuelle et de la santé en matière de reproduction, et l'accès à des informations complètes et à l'éducation ».

Actions prioritaires définies par l'ONUSIDA pour lutter contre les inégalités entre les sexes :

- Les hauts dirigeants à chaque niveau de la société doivent s'élever contre la stigmatisation, la discrimination, les inégalités entre les sexes, et plaider en faveur de l'émancipation des femmes.
- Des lois et des politiques qui protègent les femmes et les filles de la violence sexuelle, de la privation d'héritage et des discriminations sexuelles quelles qu'elles soient, notamment les pratiques traditionnelles nocives et la violence sexuelle dans le cadre et en dehors du mariage, doivent être promulguées, rendues publiques et appliquées.
- Les femmes doivent être correctement représentées dans la prise de décisions et l'adoption de politiques sur le sida.
- Des lois et des politiques prenant directement en compte les inégalités entre les sexes et les discriminations à l'encontre des individus perçus comme étant exposés à un risque accru d'infection à VIH, notamment les professionnel(le)s du sexe et les hommes ayant des rapports sexuels avec des femmes, doivent être promulguées et appliquées.
- Les modifications des lois et des politiques doivent s'accompagner de campagnes 'Connaissez vos droits' et de campagnes de mobilisation sociale contre les inégalités entre hommes et femmes et la stigmatisation et la discrimination liées au VIH, dotées d'un financement adéquat ; les campagnes impliqueront les organisations de personnes vivant avec le VIH ainsi que tous les autres éléments de la société civile dans leur planification et leur mise en œuvre.

Ressources

Des institutions internationales ont édité des guides pratiques :

- [Genre et VIH/SIDA, sur le site de l'OMS](#)
- <http://www.genderaids.org>
- [Rubrique "sexospécificité" du site ONUSIDA](#)
- [Article \(en anglais\) sur genre et VIH](#)